



Paris le 02 mai 2022

## Formation syndicale : 2<sup>nd</sup> semestre 2022.

Mesdames, Messieurs les DSC, DS et RSS,

Pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2022, j'ai le plaisir de vous informer que le Centre de Formation Syndicale de notre confédération (CFS) a donné son accord à l'organisation des stages mentionnés ci-dessous ouverts à tous nos adhérents SMIDEF.

INTITULE DES STAGES PROPOSES	DATES DU STAGE :	REF :	CLOTURE DES INSCRIPTIONS	PARTICULARITES, PRE REQUIS, NB PLACES
(Aa) Niveau 1 : Ouverture s/ syndicalisme  (2 stages proposés)	12 au 14 septembre	22F	18 juillet	Stage conseillé à tous (adhérents, militants) <b>Prérequis indispensable aux stages suivants</b> <b>20 PLACES MAXI</b> (Les nouveaux délégués syndicaux désignés seront prioritaires.)
	17 au 19 octobre	22F	5 Septembre	
(Ee1) Techniques de négociation <b>Module 1</b>  (2 stages proposés)	22 et 23 septembre	22F	25 juillet	Être DS ou DSC + avoir suivi le stage « Ouverture sur le syndicalisme ».  <b>10 PLACES MAXI</b>
	1 et 2 décembre	22F	10 octobre	
<u>Comité d'Entreprise. CSE.</u>	8 et 9 décembre	22F	17 octobre	Être élu de CSE ET avoir suivi le stage Ouverture sur le syndicalisme (niv 1) <b>20 PLACES MAXI</b>
Les élections professionnelles dans l'entreprise	26 et 27 septembre	22F	25 juillet	Être élu de CSE ET avoir suivi le stage Ouverture sur le syndicalisme (niv 1) <b>20 PLACES MAXI</b>
	10 et 11 octobre	22F	29 août	
	17 et 18 novembre	22F	12 septembre	
(Ee2) Techniques de négociation <b>Module 2</b>	24 et 25 novembre	22F	19 septembre	Être DS ou DSC + avoir suivi « Ouverture sur le syndicalisme ». et Tech Nego #1 <b>10 PLACES MAXI</b>

Nous souhaitons former un maximum de militants pour vous aider dans vos actions quotidiennes et assurer notre développement.

Merci de votre réactivité, veuillez renvoyer vos demandes dès à présent à l'adresse mail [formation@smidef.com](mailto:formation@smidef.com).

Ou **utilisez le module d'inscription sur l'onglet « formation »** du site <http://www.smidef.com>

Bien cordialement

**Anita LEBON**  
Responsable Formation

[formation@smidef.com](mailto:formation@smidef.com)

PRECISIONS AU VERSO



## PRÉCISIONS

- **N'attendez pas pour vous inscrire** : les stages sont très demandés, les sessions sont fréquemment remplies en quelques jours après diffusion du calendrier !
- **Un accusé-réception de votre demande vous sera adressé** dans un délai de 2 jours ouvrés. Si pas de retour de ma part sous 10 jours, c'est que le mail a été bloqué par un pare-feu particulièrement zélé ! Inquiétez-vous et refaites une demande.
- Au plus tard deux semaines avant la session, **vous recevrez une convocation** par courrier postal à votre domicile.
- Les sessions se déroulent toutes au 33 Avenue de la République 75011 Paris.
- **N'attendez pas cette convocation** pour demander – ou faire demander par votre Responsable de Section Syndicale – un CFESS (Congé de Formation Economique Social et Syndical) à votre service du personnel.

Utilisez le modèle ci-dessous ↓

- Les absences pour Congé de Formation Economique Social et Syndical (CFESS) bénéficient d'un **maintien de salaire à 100%** par l'employeur, dans la limite de 12 jours par an et par salarié.

## ENGAGEMENT

- Vous vous engagez à vous libérer et à bloquer « en dur » les dates dans votre agenda. Cela sera d'autant plus facile si vous vous limitez à un stage par semestre (ne soyez pas trop gourmand ...).
- Si d'aventure vous avez un motif valable et incontournable qui justifie un désistement, merci de prévenir IMMEDIATEMENT (par mail à [formation@smidef.com](mailto:formation@smidef.com)).  
Cela permettra à un inscrit sur liste d'attente de profiter de la place vacante !
- La formation syndicale est gratuite (payée par nos cotisations), mais elle a tout de même un coût ; tout désistement de dernière minute ou absence est une perte pour le syndicat.

## ATTENTION

Votre demande ne pourra pas aboutir ...

- ... si vous n'êtes pas à jour de cotisation (cela va de soi, mais autant le dire clairement),
- ... si vous avez déjà suivi le module choisi, on ne peut pas redoubler !
- ... si vous n'avez pas les prérequis quand c'est spécifié : avoir fait le niveau 1 et/ou être DS, ...

*Le passage par le niveau 1 est incontournable dans le cursus de formation syndicale. Même l'expérience de militant ne peut pas remplacer les stages.*

Modèle de demande d'absence dans le cadre d'un Congé pour Formation Economique Syndical et Social :

*Monsieur le Directeur,*

*Je vous informe que, dans le cadre des articles L.2145-1 et suivants du Code du Travail, je me suis inscrit à une session de formation syndicale organisée par la Confédération Française de l'Encadrement – CGC.*

*Cette session se déroulera les .....*

*Je souhaite que vous puissiez dès à présent prendre toute disposition de nature à me faciliter un congé qui ne peut qu'être favorable à au climat social et faire aboutir cette concertation que la CFE-CGC met en œuvre depuis maintenant de longues années.*

*Je vous remercie par avance de votre attitude et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments syndicaux.*

*PS : si d'aventure, le Centre de Formation Syndicale de la CFE-CGC ne pouvait assurer mon inscription à ce stage ou si celui-ci ne pouvait se tenir, je demanderais le report des dates choisies en commun aux dates proposées par le Centre de Formation Syndicale.*